Contrat AMAP saison printemps-été 2014

« Fromages de chèvre »

Référent : Vincent Touchet
Les Nobles - 38250 VDL
Tél : 04-76-56-97-70
Mail : vincent.touchet@wanadoo.fr
http://amap.villard.free.fr

Le présent contrat est passé entre les soussignés

Le consom'acteur, Nom / Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

et les producteurs : Marion et Yannick ROCHAS

Les Girards -38250 Lans en Vercors
Tél. : 06 77 78 48 26 / E-Mail : contact@chevreriedupicsaintmichel.fr

Conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.

Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat par chèque à l'ordre du producteur (Marion et Yannick Rochas). Le consom'acteur peut effectuer un versement équivalent à l'intégralité de la prestation en 1 ou 2 chèques. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1er chèque : 15/05, 2è chèque : 15/08.

Types de Paniers fromages à titre indicatif pour la saison

Panier frais

1 frais, 1 demi affiné, 1 enrobé, 1 fromage blanc (4x 120g faisselles), prix : 7,60 euros

Panier affiné

1 bûche, 1 affiné, 1 demi affiné, prix 7,70 euros

Panier mixte

1 frais, 1 demi affiné, 1 affiné, 1 cendré, 1chèvrefin 150g, prix 9,30 euros

Merci d'écrire sous les dates le type de panier choisi (vous avez la possibilité de commander plusieurs paniers par semaine).

Dates :	2.05.2014	9.05.2014	16.05.2014	23.05.2014	30.05.2014
6.06.2014	13.06.2014	20.06.201	27.06.2014	4.07.2014	11.07.2014
18.07.2014	25.07.2014	1.08.2014	8.08.2014	15.08.2014	22.08.2014
29.08.2014	5.09.2014	12.09.2014	19.09.2014	26.09.2014	3.10.2014
10.10.2014	17.10.2014	24.10.2014	31.10.2014		

Montant total de la commande : …….. €
Réalisé en 2 exemplaires à …….. le ……

Signatures : Le consom'acteur Le producteur